

Zeitschrift: Librarium : Zeitschrift der Schweizerischen Bibliophilen-Gesellschaft = revue de la Société Suisse des Bibliophiles
Herausgeber: Schweizerische Bibliophilen-Gesellschaft
Band: 57 (2014)
Heft: 1

Artikel: La Bibliothèque des Pasteurs de Neuchâtel : bilan des recherches et pistes pour l'avenir
Autor: Hurley, Cecilia
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-731120>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA BIBLIOTHÈQUE DES PASTEURS DE NEUCHÂTEL

Bilan des recherches et pistes pour l'avenir

Dans une cour située derrière la faculté de théologie de l'université de Neuchâtel, une simple plaque de laiton signale l'entrée de la Bibliothèque des Pasteurs. Nulle pierre de fondation – la bibliothèque a changé de site dans la ville – aucun tableau rappelant les dates marquantes de l'histoire de la bibliothèque. Pourtant, cette histoire n'est pas entièrement perdue dans la poussière du passé. Quelques rares faits émergent des époques les plus anciennes, qui nous permettent d'extrapoler la date de fondation, sans doute située entre 1530 et 1550. Le *terminus ante quem* est fourni par le passage de Neuchâtel à la Réforme ; les premiers prêts de livres documentés marquent le *terminus post quem*.¹

Un certain nombre de documents existe, soit à la Bibliothèque des Pasteurs, soit aux Archives de l'Etat de Neuchâtel (AEN) ; ces témoignages ont nourri les travaux d'historiens depuis le siècle dernier. La première histoire de la bibliothèque est publiée dans la préface au catalogue impressionnant de la collection, composé par Louis Aubert (1856–1936), un pasteur, professeur et bibliothécaire de la Bibliothèque des Pasteurs.² Aubert avait examiné les dix-sept volumes des Actes de la Classe des Pasteurs, en notant chaque mention de la bibliothèque, de ses collections comme de ses activités.³ Presque soixante-dix ans plus tard, Gabrielle Berthoud (1907–1987) consacrait un article aux premières années d'activité de la bibliothèque.⁴ Récemment, René Péter-Contesse, Jean-Luc Rouiller, Pierre-Olivier Léchet et l'auteur de cet article ont étudié plusieurs aspects liés à l'histoire de cette bibliothèque. Péter-Contesse, bibliothécaire de l'institution pendant vingt ans, a proposé une étude dans les pages de ce

même journal il y a trente ans.⁵ Léchet a livré une riche étude sur Jean-Louis Choupard, pasteur et premier bibliothécaire de la Bibliothèque des Pasteurs.⁶ Au tournant du vingt-et-unième siècle, une vaste entreprise éditoriale a été vouée à l'histoire des collections historiques de livres en Suisse. Dans ces volumes figure un élégant et détaillé essai consacré à la Bibliothèque des Pasteurs, accompagné de la liste de toutes les sources disponibles ; le texte est signé Jean-Luc Rouiller.⁷ Le même auteur se penche sur un moment très important dans l'histoire de la bibliothèque, son accroissement pendant la première moitié du XVIII^e siècle.⁸ L'historien neuchâtelois Jean-Pierre Jelmini a inséré un article sur la Bibliothèque dans son opus célébrant les mille ans de la ville de Neuchâtel.⁹ Plus récemment, le catalogue d'une exposition consacrée à la vie neuchâteloise au XVIII^e siècle, a offert à l'auteur de cet article l'occasion de présenter deux textes sur la Bibliothèque et sur sa contribution à la vie intellectuelle dans la région.¹⁰

Que sait-on de la bibliothèque et de son histoire ? Quant à la date de fondation, elle n'est pas certaine. Certains historiens la fixent en 1538 ou peu après ; mais il s'agit sans doute d'une erreur, due à la confusion entre l'histoire de la bibliothèque, et celle de la vie de Guillaume Farel. Nous savons que ce dernier retourna à Neuchâtel en 1538 après une absence de plusieurs années.¹¹ Quinze ans plus tard, quand il rédige son testament, il promet le quart (« la quatrième partie ») de ses livres à la Bibliothèque de la Classe.¹² Des livres ayant appartenu à Farel n'ont jamais pu être identifiés dans les collections de la Bibliothèque des Pasteurs ; cette mention nous prouve par contre que l'institution est reconnue dès

1553. Un autre legs peut, par contre, être admis : les collections de la Bibliothèque abritent au moins trente-trois livres possédés par Jean Chaponneau, ancien moine augustin, pasteur à Neuchâtel – un homme au caractère irascible, impliqué dans de vifs débats avec Farel et Calvin.¹³ Chaponneau meurt en 1545. Ses livres ont dû rejoindre la collection des pasteurs au début des années 1550, puisqu'ils figurent parmi les premiers ouvrages prêtés à des lecteurs. Les premiers prêts documentés s'échelonnent entre 1551 et 1570 : 34 emprunteurs sollicitèrent l'usage de 70 volumes. Louis Aubert a donné un résumé de ces activités ; Gabrielle Berthoud en a proposé une analyse très précise, qu'elle a publiée in extenso. Peu de détails accompagnent ces premières données. Le tout se résume aux éléments dénichés dans les Actes, dont on peut tirer une synthèse affinée par Aubert, Berthoud, Péter-Contesse et Rouiller.¹⁴

De même, peu d'éléments sont connus sur la première localisation de la bibliothèque, jusqu'au siècle suivant. Pendant les premières décennies de son existence, elle était probablement située dans le Conclave, un bâtiment jouxtant la Collégiale. Au début du XVIII^e siècle, en 1705 exactement, décision est prise de construire un bâtiment contenant trois appartements, dont un destiné à la bibliothèque : « La compagnie des pasteurs, [...], pria la seigneurie et le conseil de ville de lui accorder une partie des allées du cloître pour bâtir un conclave ; ce qui lui fut accordé par la princesse et par la ville [...], tellement que la dite compagnie y fit construire trois appartements, la bibliothèque, le lieu où elle s'assemble et une antichambre. L'ancien conclave fut remis au gouverneur. »¹⁵

De cette période datent plusieurs événements importants pour l'histoire de la bibliothèque. En 1703, le premier bibliothécaire est nommé.¹⁶ Cette nomination atteste, avec d'autres innovations, un réel intérêt pour le développement de l'institution, ce qu'un auteur récent a appelé « l'arrivée d'une nou-

velle génération entreprenante, annonciatrice du futur développement du fonds ».¹⁷

Une nouvelle infrastructure est mise en place, et la bibliothèque se dote de quelques outils de gestion – un registre de dons, le début des rapports annuels. Elle développe une politique d'acquisition orientée vers la littérature savante contemporaine.¹⁸ Au cours des siècles suivants, le fonds s'accroît régulièrement. Le catalogue de 1780 comporte 2033 titres en 3962 volumes.¹⁹ En 1844 on recense 3241 titres pour 7096 volumes.²⁰ Un catalogue publié en 1863 dénombre 3331 titres en 7349 volumes.²¹ Cinquante ans plus tard, en 1916, la bibliothèque comporte un peu plus que 30 000 volumes ; vers la fin du XX^e siècle le chiffre avoisine 85 000 volumes.²² Durant la plus grande partie de son histoire, elle demeure sur la colline, près de la Collégiale, dans le bâtiment du Conclave. Obligée de quitter ces lieux à la demande du Conseil d'Etat en septembre 1856 après la prise du château par les royalistes, la Bibliothèque descend au bord du lac, occupant des locaux dans le Collège latin.²³ Ce n'est qu'en 1872 qu'elle remontera la colline de nouveau, pour s'établir dans l'immeuble Sandoz-Travers, qu'elle quitte définitivement en 1986, date de son déménagement dans les locaux actuels.

On peut souhaiter, mais sans grand espoir, que de nouveaux documents voient le jour, qui éclairent l'histoire de la bibliothèque. Le premier volume des Actes de la Classe (1560–1613) déposés aux Archives de l'Etat de Neuchâtel est la source d'interrogations pleines de mystère. Louis Aubert pensait qu'il s'agissait du premier volume, mais Gabrielle Berthoud put argumenter avec succès qu'il s'agissait du second volume ; elle réfère à une note tirée des archives de Merveilleux, qui rappelle que le premier volume avait été emprunté par un certain professeur Mestrezat de Genève, qui travaillait sur la Réforme. Ce professeur, « auquel on avait envoyé le premier Registre de la Classe ne l'a jamais rendu ».²⁴ Le volume conservé aux AEN comporte

un rappel des prêts intervenus avant 1560 ; c'est la seule occurrence d'un tel rappel, qui ne sera plus jamais répété. Pourquoi cette partie du premier volume fut-elle recopiée, à l'exclusion des autres décisions de la classe des pasteurs ?²⁵ Un premier volume a-t-il réellement existé, et est-il encore conservé en quelque lieu ? Il est plus probable que nous possédions la plus grande partie des documents relatifs à la bibliothèque. L'histoire de la bibliothèque, elle, mériterait encore de nouvelles études, propres à éclairer de nouveaux aspects liés à son histoire.

Une étude pourrait se pencher sur les politiques d'acquisitions mises en œuvre, même si la documentation n'est pas complète à cet égard. Jusqu'en 1703, il n'existe presque aucun document d'appui. Des livres identifiés grâce aux listes de prêts pendant la période 1550-1570, nous ne savons pas combien demeurent encore à la BP à la fin du XVII^e siècle. Quelques mentions éparses d'acquisitions ont été repérées dans le volume des Actes pour les dernières décennies du XVII^e. Aubert évoque, par exemple, en 1684 l'achat des *«Centuries de Magdebourg»* (*l'Historia ecclesiastica, integram ecclesiae christianae conditionem, inde à Christo ex virgine nato, iuxta seculorum seriem, exponens*),²⁶ ou en 1694, entre autres achats, celui des Epistres de Grotius.²⁷ Au cours du XVIII^e siècle cette politique d'acquisitions, étudiée récemment, témoigne d'une volonté plus forte de doter la bibliothèque de tous les instruments scientifiques et intellectuels nécessaires à des pasteurs instruits.²⁸ Quand le catalogue est imprimé et proposé au public pour la première fois en 1780, les deux mille titres comportent encore beaucoup de livres ressortissant à la littérature théologique. Mais s'y ajoutent également plusieurs périodiques scientifiques, ouvrages de référence, textes concernant la philosophie, l'histoire, l'érudition et bien sûr les auteurs classiques.

Le registre d'acquisitions commence en 1703, avec quelques lacunes. Pour acquérir une idée plus précise des acquisitions, il faudrait poursuivre le travail déjà effec-

tué par Rouiller sur la première moitié du XVIII^e siècle pour les décennies suivantes.²⁹ Une lecture croisée du grand registre ouvert en 1703 – qui ne comporte que les dons de livres – avec les livres de comptes et les rapports annuels, et les Actes de la Vénérable Classe, devrait fournir une idée plus exacte de l'état de la bibliothèque pendant cette période.³⁰ Cette étude permettra également de mieux comprendre la politique d'acquisition active (les achats essentiellement) et son articulation à la liste des acquisitions dites passives (essentiellement les dons et les legs). Ce travail pourrait également être effectué pour les siècles plus récents, se basant sur les catalogues imprimés, les rapports annuels et les listes de nouvelles acquisitions.

L'histoire de la Bibliothèque des Pasteurs ne se résume pas seulement à la constitution de ses collections de livres. Jusqu'au XIX^e siècle, les objets autres que des livres y occupent une place importante. On peut imaginer cette collection, comme un musée avec ses collections de médailles, antiquités

LÉGENDES DES QUATRE PAGES SUIVANTES

1 « *Opera Q. Septimii Florentis Tertulliani... per Beatum Rhenanum, ... e tenebris eruta atque a situ pro virili vindicata, adjectis singulorum librorum argumentis et alicubi conjecturis...* » (Basileae, apud Jo. Frobenium, mense julio, an. M.D.XXI) – P 105.1.4, page de titre portant l'ex-libris manuscrit de Jean Chaponneau.

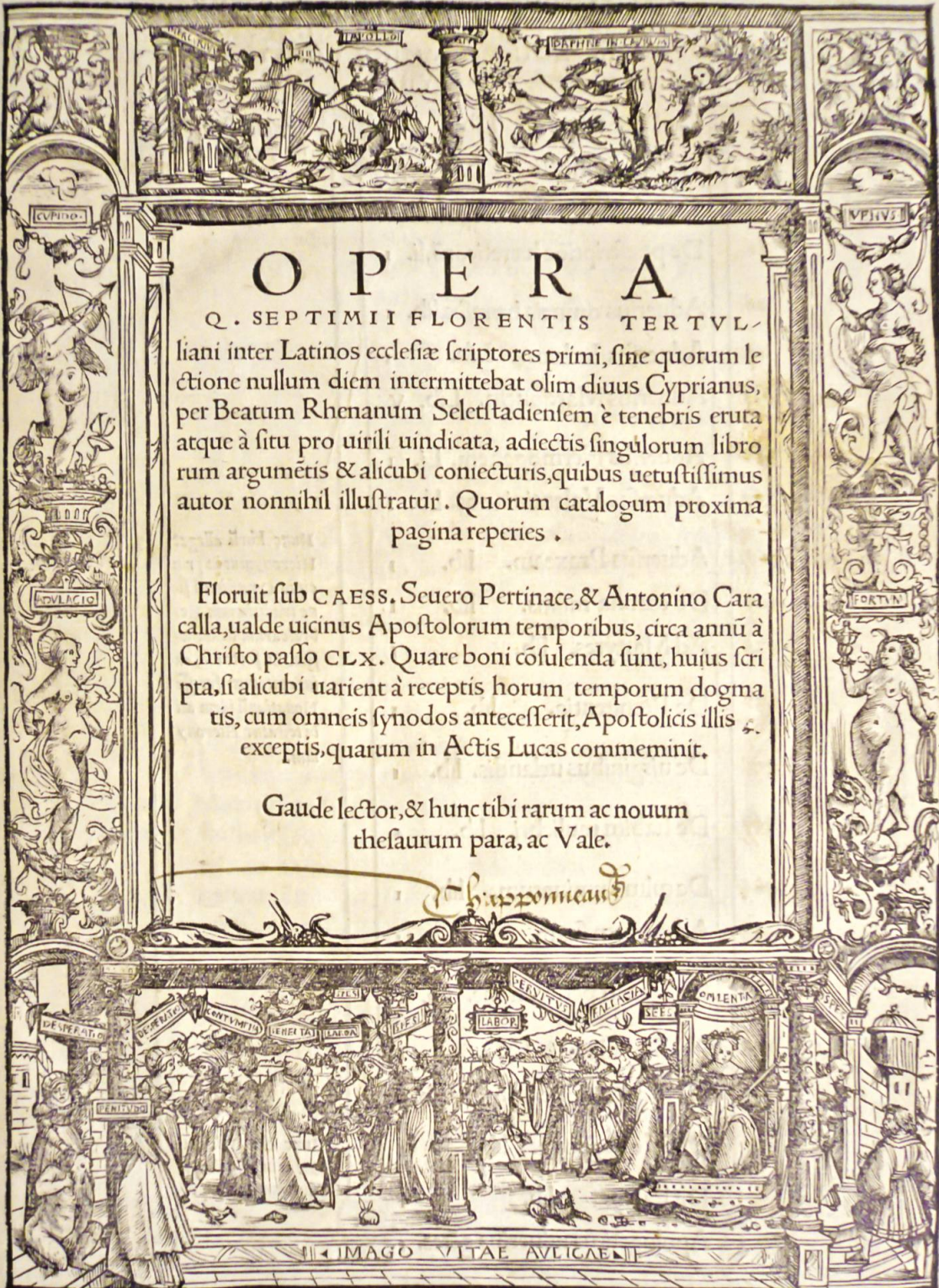
2 « *Hugonis Grotii, ... Epistolae quotquot reperiri poterunt...* » (Amstelodami: ex typographia P. et J. Blaeu, 1687) – P 49.7.7, page de titre.

3 « *Physica sacra Johannis Jacobi Scheuchzeri, ... iconibus aeneis illustrata... sumptus suppeditante Johanne Andrea Pfeffel, ...* » (Augustae Vindelicorum et Ulmae, 1731-1735) – P 49.7.17, vol. 1, en face de p. 22, « *Homme formé de la poussière de la terre* », Genèse I, 26-27, Jacob Andreas Fridrich l'Ancien sculp.

4 *Régistre d'acquisitions, Bibliothèque des Pasteurs, commencé en 1704 – plat supérieur.*

5 *Régistre d'acquisitions, Bibliothèque des Pasteurs, commencé en 1704 – première entrée.*

6 « *Catalogue de la bibliothèque de la Compagnie des pasteurs de la souveraineté de Neuchâtel et Valangin* » (A Neuchâtel: de l'imprimerie de la Société typographique, 1780) – P 101.4.5, page de titre.



HUGONIS GROTII

*Reginæ, Regniq̄ue Sueciæ Consiliarii, & apud
Regem Christianissimum Legati, &c.*

EPISTOLÆ

Quotquot reperiri potuerunt;

In quibus præter hætenus Editas, plurimæ Theologici,
Iuridici, Philologici, Historici, & Politici
argumenti occurrunt.



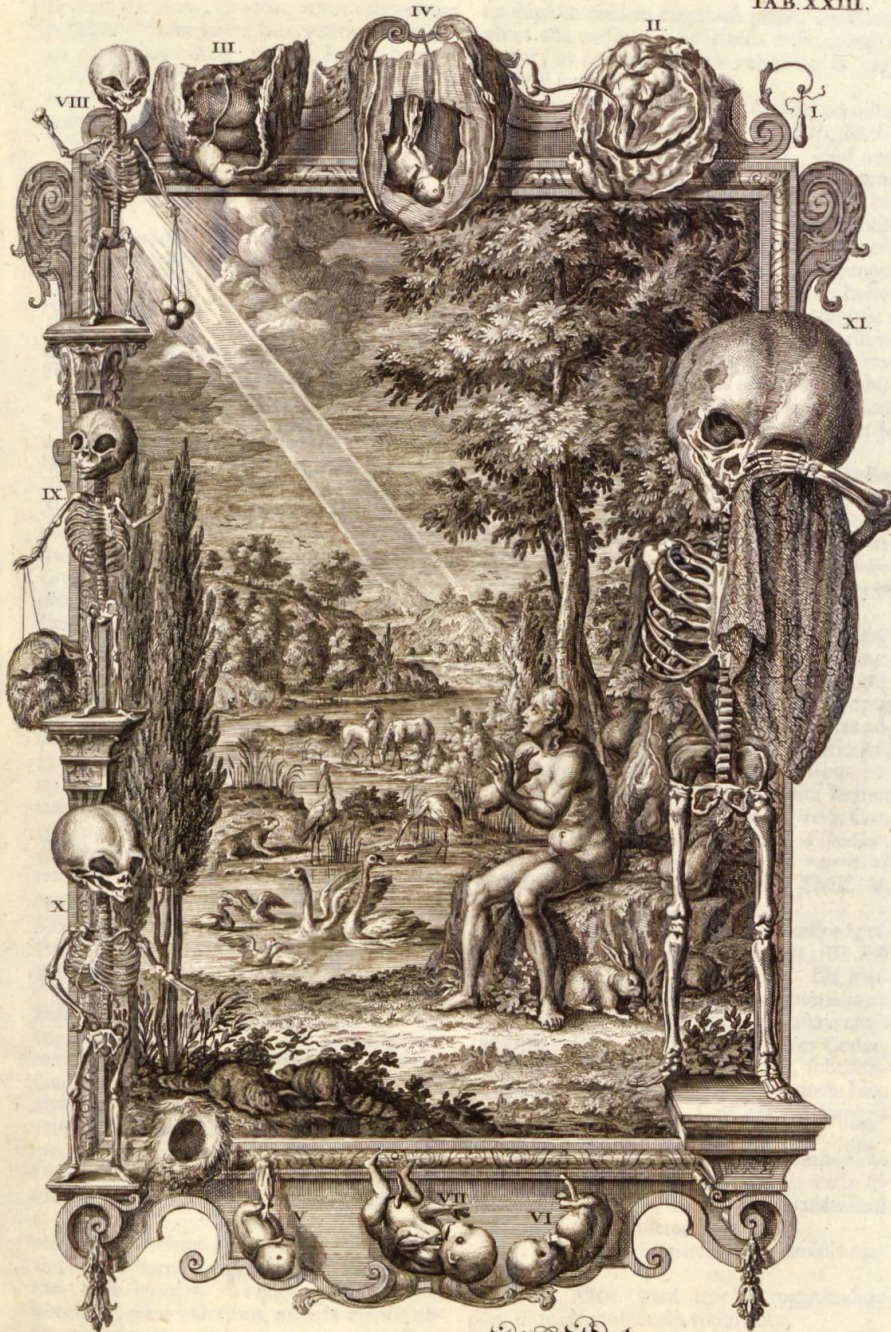
AMSTELODAMI,

Ex Typographia P. & I. B L A E V,

Et prostant

Apud WOLFGANG, WAASBERGE, BOOM,
à SOMEREN & GOETHALS.

M DC LXXXVII.



GENESIS Cap. I. v. 26. 27.
Homo ex Humo.

I. Buch Moses Cap. I. v. 26. 27.
Erſchaffung und Zeugung des Menſchen.

J. A. Fridrich sculp.

IN. VSV. CLASSIS.
NEOCOMENSIS. 1704

CATALOGUE
DE LA
BIBLIOTHEQUE
DE LA COMPAGNIE
DES PASTEURS
DE LA SOUVERAINETÉ DE NEUCHÂTEL
ET VALANGIN.



A NEUCHÂTEL,
De l'Imprimerie de la Société Typographique.
M. DCC. LXXX.

*Son Altesse Serenissime, Marie D'Orleans
Madame nostre Souveraine Princesse Vêve de Haut
et Puissant Seigneur Henry de Savoie Duc de Nemours⁹⁴
a donné la Bibliothèque des Peres en XXVIII Volu-
mes in folio.*

et portraits, dont les dons apparaissent souvent dans le grand registre.³¹ Ces collections ont été cédées au Musée de la Ville en 1839 en ce qui touche les médailles, et en 1860 pour les autres objets.³² Une autre collection importante, qui pourrait aussi attirer l'attention des chercheurs, est celle des manuscrits. Les pièces, y compris les lettres des Réformateurs, les Actes de la Classe et les archives de la Bibliothèque, ont souvent été exploitées par les historiens. Moins connue, par contre, est l'histoire de cette collection, dont le début est sûrement à trouver dans cette mention dans les registres : « Payé à Madame de Chouppard la somme de cent livres foibles pour tous les Papiers & Documens qu'elle lui a remis et qui peuvent interesser notre Compagnie de même que pour plus de 400 lettres de nos Reformateurs et Theologiens contemporains qu'elle nous a abandonnées. »³³ Cette somme extraordinaire assurait la pérennité d'un petit musée de la Réformation, constituée par un collectionneur chevronné.³⁴ L'étude des efforts consacrés à accroître cette collection serait riche en renseignements.

Une autre piste à suivre consisterait à placer la Bibliothèque dans un contexte plus large, en s'inspirant des travaux récents dans le domaine de l'histoire de la lecture.³⁵ Ces études permettent de placer la bibliothèque dans plusieurs contextes.³⁶ On pourrait tout d'abord placer la Bibliothèque dans son contexte local, en essayant de comprendre quelle place elle occupait à Neuchâtel, entre la bibliothèque publique et les cabinets et sociétés de lecture.³⁷ Le premier catalogue imprimé date de 1780 et a été imprimé par la Société typographique de Neuchâtel. Cet instrument annonce avec fierté que la bibliothèque est destinée, non seulement aux membres de la Vénérable Classe, mais à toute la population neuchâteloise. Sa préface nous apprend que la Compagnie des Pasteurs a décidé que sa bibliothèque, fondée à l'époque de la Réforme, fournira au public neuchâtelois le loi-

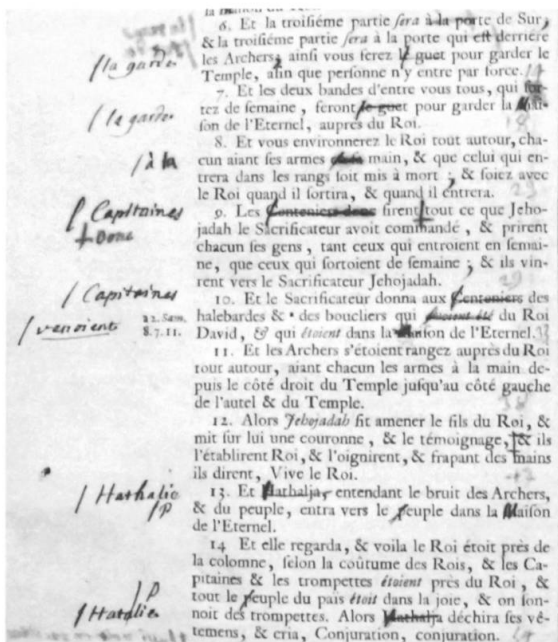
sir, non seulement de consulter son fonds, mais également d'emprunter des livres pour les lire à domicile :

« La compagnie des Pasteurs de cet état, desirant de contribuer autant qu'il est en elle aux progrès des sciences, a jugé convenable de donner au public le catalogue de sa bibliothèque, & de l'avertir en même tems qu'elle lui sera ouverte tous les premiers jeudis de chaque mois depuis onze heures jusqu'à midi. Ceux qui voudront en profiter, sont invités à s'y rendre au jour & à l'heure indiqués. Ils y trouveront toujours une personne autorisée à leur fournir, contre leur reconnoissance, les livres qui en font partie, excepté les in-folio que l'on peut y consulter à loisir, mais que l'on ne peut en sortir que par la permission de M. le Doyen.

« Cette bibliothèque, quoique peu considérable, ne laisse pas d'avoir son utilité que la compagnie se fait un plaisir, & même un devoir, de partager avec le public. Elle croit par-là répondre aux vues des personnes généreuses qui ont contribué à son établissement & à son augmentation, soit par des legs en argent, soit par le don de quelques ouvrages rares & précieux. »³⁸

C'est donc dans le but de faciliter l'accès au livre que la Société des Pasteurs accomplit ce geste capital. Malheureusement, les registres de prêts s'avèrent lacunaires sur cette période.³⁹ Une série régulière, de 1810 à 1851, pourrait néanmoins offrir des renseignements contribuant à dresser l'image de la pratique de la lecture à Neuchâtel pendant cette période.

A maintes reprises au cours de cet article, je me suis référé aux catalogues de la bibliothèque, source très importante de renseignements pour l'histoire de cette institution, et de sa politique d'acquisitions. Les catalogues semblent apparaître dès le XVI^e siècle, et sont mentionnés ; mais nous ne les possédons plus. Puis Jean-Louis Chouppard, le premier bibliothécaire, entreprit d'en créer un, mais ne put exécuter ce plan.⁴⁰ Le premier catalogue conservé date de 1743.⁴¹ Dix ans plus tard, on en entreprend un nou-



La sainte Bible ... revue et corrigée sur le texte hébreu et grec par les pasteurs et les professeurs de l'Eglise de Genève; avec les nouveaux argumens et les nouvelles réflexions ... par J. F. Ostervald, Amsterdam 1724. Exemplaire annotée par Jean-Frédéric Ostervald - P 104.1.3, p. 316 (extrait).

veau, plus systématique.⁴² Tous deux se présentent sous la forme de manuscrits. Enfin, en 1780, paraît le premier catalogue imprimé, suivi d'autres au long du XIX^e siècle, le grand catalogue Aubert date de 1919.

Une étude de ces catalogues nous donnerait des renseignements précieux sur la présentation et sur l'organisation des connaissances au sein de la Bibliothèque. Prenons l'exemple du catalogue de 1780, qui se présente par ordre alphabétique. Au sein de chaque lettre, les livres sont regroupés selon leur format : in-folio, in-quarto et in-octavo. A la fin de la séquence principale, deux séries supplémentaires : « Livres anglois » et « Catalogue de la Bibliothèque des Etudiants en théologie de Neuchâtel ».⁴³ Son utilisation n'est pas très facile : il faut être patient, ou très bon connaisseur pour trouver le livre recherché. Autre particularité familière aux amateurs du XVIII^e siècle, mais qui peut rapidement déconcerter le lecteur moderne – l'utilisation de titres génériques.

En parallèle, il faut rappeler l'importance capitale accordée aujourd'hui à l'histoire des systèmes de classification, tels qu'ils se déploient sur les rayons même de la bibliothèque, et que documentent cotes et signets sur les livres eux-mêmes.⁴⁴ Les catalogues systématiques nous donnent quelques indications, surtout celui de 1863.⁴⁵ L'univers intellectuel de l'église de Neuchâtel à cette époque peut apparaître au fil d'une telle étude. La bibliothèque est le point d'application d'un désir : celui de créer une vision des champs du savoir sur les rayons mêmes, qui guident le lecteur potentiel, qu'il soit érudit ou novice, dans les dédales des rayonnages.

Si l'acquisition de livres documente l'ambition d'une communauté de savants, le retrait d'ouvrages ne saurait manquer d'intérêt. L'exclusion d'ouvrages, comme leur addition, documente la lente métamorphose d'une collection qui tente de s'adapter aux nouveaux requis de ses utilisateurs. En 1872, 240 titres (en 327 volumes) sont vendus à la Bibliothèque de la Ville pour 400 fr.⁴⁶ La décision est claire : les livres non-théologiques se révèlent tout à coup inutiles, dans une collection que n'habite plus une ambition universaliste. Le registre d'entrées ouvert par Auguste Perret-Gentil en 1844 indique la nature des ouvrages cédés à la Bibliothèque de la Ville. On y trouve des auteurs classiques, des livres de médecine, de botanique ou sur les sciences naturelles, ainsi que quelques livres sur l'art et sur les collections. Certaines décisions nous paraissent difficiles à comprendre. Les précieux *Thesauri* de Gronovius et de Graevius furent vendus, mais on garda, de Bernard de Montfaucon, sa fameuse *Antiquité expliquée*.⁴⁷ Si l'*Antiquité expliquée* est conservée, la séquelle de l'ouvrage – selon les propres termes de l'auteur – soit les *Monumens de la Monarchie française*, est éliminée.⁴⁸ Certes, le deuxième ouvrage ne fut jamais aussi populaire que le premier, mais dans les années 1860 et 1870, l'ouvrage comptait parmi les raretés recherchées.⁴⁹

La Bibliothèque des Pasteurs a une histoire dont la fondation reste couverte dans l'ombre, mais elle offre aux historiens une riche mine d'information sur l'histoire des sciences, sur celle de la lecture, et sur la sociabilité scientifique. Ces éléments, dûment contextualisés à l'aide d'exemples nationaux et internationaux, permettront de mieux saisir la nature d'un centre important de connaissance sur la théologie, sur les autres savoirs, mais aussi, sur une collection qui s'orienta très tôt sur les besoins d'une communauté urbaine.

NOTES

¹ Jean-Pierre Jelmini, *Neuchâtel 1011-2011 : mille ans, mille questions, mille et une réponses* (Hauterive : G. Attinger ; Neuchâtel : Ville de Neuchâtel, 2010), « Réforme », p. 422.

² Louis Aubert, « Notice historique sur la Bibliothèque des Pasteurs et ministres neuchâtelois », in : *idem*, *Catalogue de la bibliothèque de la Société des Pasteurs et ministres neuchâtelois* (Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 1919), p. V-XIX. Sur Louis Aubert : Olivier Fatio, « Louis Aubert », in : *Dictionnaire historique de la Suisse*, Marco Jorio éd., vol. 1- (Hauterive : G. Attinger, 2002-), vol. 1 (2002), p. 587.

³ Les Actes sont déposés aux AEN : AEN, PAST C14-C18. Les notes prises par Aubert sont conservées à la Bibliothèque des Pasteurs : « Extraits des Actes de la Classe concernant l'Histoire de la Bibliothèque ».

⁴ Gabrielle Berthoud, « Les débuts de la « Bibliothèque des Pasteurs » de Neuchâtel », in : *Le livre et la Réforme* (Bordeaux : Société des bibliophiles de Guyenne, 1987), p. 93-117. Sur Gabrielle Berthoud : Maurice de Tribolet, « Gabrielle Berthoud », in : *Dictionnaire historique de la Suisse*, Marco Jorio éd., vol. 1- (Hauterive : G. Attinger, 2002-), vol. 2 (2003), p. 258.

⁵ René Péter-Contesse, « La Bibliothèque des Pasteurs de Neuchâtel », *Librarium : revue de la Société suisse des bibliophiles*, 1983, 26^e année, 3^e cahier, p. 212-217.

⁶ Pierre-Olivier Léchet, « La Réforme vue par un pasteur des Lumières : Jean-Louis de Chouppard, premier historien de l'Eglise en pays neuchâtelois », in : *Histoire et herméneutique : mélanges pour Gottfried Hamman*, Martin Rose éd. (Genève : Labor et Fides, 2002), p. 219-236.

⁷ Jean-Luc Rouiller et Mika Burgat-dit-Grellet « Bibliothèque des pasteurs, Neuchâtel », in : *Handbuch der historischen Buchbestände in der Schweiz - Ré-*

pertoire des fonds imprimés anciens de Suisse - Repertorio dei fondi antichi a stampa della Svizzera, 3 vols (Hildesheim : G. Olms, 2011), vol. 2, p. 150-161.

⁸ Jean-Luc Rouiller, « La Bibliothèque des Pasteurs de Neuchâtel au temps de Jean-Frédéric Ostervald : rôle du « second réformateur » dans son développement », in : *Cinq siècles d'histoire religieuse neuchâteloise : approches d'une tradition protestante : actes du colloque de Neuchâtel (22-24 avril 2004)* (Neuchâtel : Université de Neuchâtel - Faculté des lettres et sciences humaines, 2009), p. 263-291.

⁹ Jelmini, *op. cit.* (note 1), p. 54.

¹⁰ Cecilia Hurley, « L'ouverture aux Lumières : la Bibliothèque des Pasteurs et son essor dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle », in : *Sa Majesté en Suisse : Neuchâtel et ses princes prussiens* (Neuchâtel : Alphil, 2013), p. 286-291 ; *ead.*, « La lecture à Neuchâtel pendant le long XVIII^e siècle », in : *ibid.*, p. 292-297.

¹¹ Francis Higman, « Guillaume Farel », in : *Dictionnaire historique de la Suisse*, Marco Jorio éd., vol. 1- (Hauterive : G. Attinger, 2002-), vol. 4 (2004), p. 699.

¹² Gustave Borel-Girard, « Le testament de Farel », in : *Guillaume Farel : 1489-1565 : biographie nouvelle* (Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 1930), p. 724-727, p. 725.

¹³ Emile Picot, *Notice sur Jehan Chaponneau, docteur de l'Église réformée, metteur en scène du « Mistère des actes des apôtres », joué à Bourges en 1536* (Paris : Damascène Morgand et Fatout, 1879) ; Jules Pétermand, « Les débuts du ministère à Neuchâtel (1538-1545) : l'activité du pasteur : les difficultés au sujet de l'école et des biens ecclésiastiques, les parents du réformateur, la situation des paroisses et du clergé, les conflits entre Farel et Chaponneau », in : *Guillaume Farel : 1489-1565 : biographie nouvelle* (Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 1930), p. 512-550. Berthoud, *op. cit.* (note 4), p. 102-103 émet l'hypothèse d'un legs de Chaponneau.

¹⁴ Dans les paragraphes qui suivent, je m'appuie sur les données déjà parues dans : Aubert, *op. cit.* (note 2), Berthoud, *op. cit.* (note 4), Péter-Contesse, *op. cit.* (note 5), Rouiller, *op. cit.* (note 7 et note 8) et sur mes propres contributions (*op. cit.*, note 10).

¹⁵ Jonas Boyve, *Annales historiques du comté de Neuchâtel et Valangin depuis Jules-César jusqu'en 1722*, J.-F. Boyve éd., Gonzalve Petitpierre préf., 5 vols (Berne et Neuchâtel : Edouard Mathey éditeur : Société littéraire F.-L. Davoine ; Bâle : Henri Georg, 1854-1861), vol. 4, p. 447.

¹⁶ Aubert, *op. cit.* (note 2), donne la liste des bibliothécaires jusqu'en 1919, p. xiii-xiv.

¹⁷ Rouiller, *op. cit.* (note 8), p. 203.

¹⁸ Rouiller, *op. cit.* (note 8) et Hurley, *op. cit.* (note 10).

¹⁹ *Catalogue de la bibliothèque de la Compagnie des pasteurs de la souveraineté de Neuchâtel et Valangin* (A Neuchâtel : de l'imprimerie de la Société typo-

graphique, 1780). Le chiffre est donné dans le *Catalogue de la bibliothèque de la Société des pasteurs et ministres neuchâtelois : dressé par ordre des matières* (Neuchâtel : H. Wolfrath et Metzner, 1863), p. 236.

²⁰ «Catalogue des livres de la Compagnie des Pasteurs, No. I Entrée» (conservé à la Bibliothèque des Pasteurs : PAST 31774-I).

²¹ Le chiffre est donné dans le *Catalogue de la bibliothèque de la Société des pasteurs et ministres neuchâtelois : dressé par ordre des matières* (Neuchâtel : H. Wolfrath et Metzner, 1863), p. 236.

²² Aubert, *op. cit.* (note 2), p. viii-xii ; Rouiller, *op. cit.* (note 7).

²³ Rita Stöckli, «Neuchâtel, affaire de», in : *Dictionnaire historique de la Suisse*, Marco Jorio éd., vol. 1- (Hauterive : G. Attinger, 2002-), vol. 9 (2009), p. 172-173.

²⁴ Gabrielle Berthoud, «Manuscrits disparus», *Musée neuchâtelois*, 1985, p. 132-134, p. 133.

²⁵ Je remercie Pierre-Olivier Léchet d'avoir attiré mon attention sur cette question.

²⁶ Rouiller, *op. cit.* (note 8), p. 203.

²⁷ Hugo Grotius, *Hugonis Grotii, ... Epistolae quotquot reperiri potuerunt...* (Amstelodami : ex typographia P. et J. Blaeu, 1687).

²⁸ Rouiller, *op. cit.* (note 8) et Hurley, *op. cit.* (note 10).

²⁹ J'ai entrepris ce travail pour la seconde moitié du XVIII^e siècle (Hurley, *op. cit.* (note 10)), mais sans donner une liste exhaustive.

³⁰ Aubert, *op. cit.* (note 2), p. viii note la lacune dans le livre de dons entre 1802 et 1858, tout en signalant que les Actes de la Classe «permettent de la combler en partie».

³¹ Aubert, *op. cit.* (note 2), p. vii.

³² *Ibid.*

³³ AEN, 4Past-31, p. 78.

³⁴ Pour Chouppard comme historien, Léchet, *op. cit.* (note 6). Jean-Louis de Chouppard, *Sermon sur le jubilé de la Réformation établie il y a deux-cens ans, dans les églises de la souveraineté de Neufchâtel et Valangin : prononcé à Neufchâtel le 5. novembre MDCCXXX, jour solennel d'actions de grâces* (A Neufchâtel : chez Jonas George Galandre, 1731).

³⁵ *Pratiques de la lecture*, R. Chartier éd. (Paris : Payot & Rivages, 1993) ; *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, sous la dir. de Guglielmo Cavallo et Roger Chartier (Paris : Seuil, 1997) ; *Lesen und Schreiben in Europa, 1500-1900 : vergleichende Perspektiven - perspectives comparées - perspettive comparate*, Alfred Messerli & Roger Chartier édés. (Basel : Schwabe, 2000).

³⁶ Quelques hypothèses émises récemment par Hurley, «Lecture», *op. cit.* (note 10).

³⁷ Michel Schlup, *Bibliophiles et mécènes : deux siècles de donations à la Bibliothèque de Neuchâtel* (Neuchâtel : Bibliothèque publique et universitaire, 2006) ; *id.*, «Sociétés de lecture et cabinets littéraires dans la Principauté de Neuchâtel, (1750-

1800) : de nouvelles pratiques de la lecture», *Musée neuchâtelois*, 1987, n° 2, p. 81-104 ; *Sociétés de lecture et cabinets littéraires dans la Principauté de Neuchâtel (1760-1830)*, M. Schlup éd. (Neuchâtel : Bibliothèque publique et universitaire, 1986).

³⁸ *Catalogue, op. cit.* (note 19), p. 3.

³⁹ Rouiller, *op. cit.* (note 7).

⁴⁰ Rouiller, *op. cit.* (note 8), p. 199-200, 203, 204.

⁴¹ *Ibid.*, p. 204.

⁴² Rouiller, *op. cit.* (note 8).

⁴³ *Catalogue, op. cit.* (note 19), p. 88-89 et p. 90-101. Un exemplaire annoté du catalogue (BP 4188) indique que la deuxième série a été intégrée à la Bibliothèque des Pasteurs.

⁴⁴ J. F. M. Albert, *Recherche sur les principes fondamentaux de la classification bibliographique* (Paris : l'auteur, 1847) ; Geoffrey C. Bowker, *Sorting things out : classification and its consequences* (Cambridge Mass. : The MIT Press, 1999) ; Claude-Michel Viry, *Guide historique des classifications de savoirs : enseignement, encyclopédies, bibliothèques* (Paris : l'Harmattan, 2013) ; sur les savants et leur usage des livres : Ann Blair, *Too much to know : managing scholarly information before the modern age* (New Haven : Yale University Press, 2010).

⁴⁵ *Catalogue de la bibliothèque de la Société des pasteurs et ministres neuchâtelois : dressé par ordre des matières* (Neuchâtel : H. Wolfrath et Metzner, 1863).

⁴⁶ Aubert, *op. cit.* (note 2), p. ix. Voir Rouiller, *op. cit.* (note 7), également.

⁴⁷ Jacobus Gronovius, *Thesaurus Graecarum antiquitatum...*, 13 vols (Lugduni Batavorum, P. Van der Aa, 1697-1702) (BPUN 74.10.2) ; Johann Georg Graevius, *Thesaurus antiquitatum romanarum congestus a Johanne Georgio Groevio*, 12 vols (Trajecti ad Rhenum : F. Halman ; Lugduni Batavorum : P. Van der Aa, 1694-1699) (BPUN 75.1.1) ; Bernard de Montfaucon, *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, 5 tomes en 10 vol. (Paris : F. Delaulne, 1719) & *Supplément au livre de l'Antiquité expliquée et représentée en figures...*, 5 vols (Paris : Delaulne, 1724).

⁴⁸ Bernard de Montfaucon, *Les monumens de la monarchie française, qui comprennent l'histoire de France avec les figures de chaque règne que l'injure des tems a épargnées...*, 5 vols (Paris : J.-M. Gandouin et P.-F. Giffart, 1729-1733) (BPUN 74.1.1).

⁴⁹ Une réimpression a même été effectuée : *Les Monuments de la Monarchie française qui comprennent l'histoire de France ; avec les figures de chaque règne que l'injure du temps a épargnées. Par le R. P. Dom Bernard de Montfaucon, ... Reproduction du texte français de l'édition de 1729, avec une introduction sur les monuments historiques de la France et une biographie de Dom Bernard de Montfaucon* (Niort : L. Favre, <1877>). Je me permets de signaler une contribution à l'histoire de ce texte : Cecilia Hurley, «The vagaries of art-book publishing. Bernard de Montfaucon (1655-1741) and his subscription enterprises», *Georges-Bloch-Jahrbuch*, 7, 2000, p. 84-95.